

PV du Conseil d'administration du CAPUI

Mardi 3 décembre 2019, 20h30

Présents :

Lucile, Monjanel, Elisabeth Novelli, Anne-France Pincemaille, Marianne Pelissier, Sonia De Assunçao, Jean-François Dupland, Claude Cotrel, Sébastien Dupont, François Roux, Matthieu Bied-Charreton, Pierre Ducellier, Claude Zucchi

Absente excusée : Céline Bouille (pouvoir à Anne-France Pincemaille)

Soit les 13 membres du Conseil d'Administration qui sont présents ou représentés

Mise à jour de la liste des administrateurs (adr, mail, tel) et émargement.

1. Tour de table.

Anne-France

Présidente depuis 2010. Au fil des ans, a mené les différentes actions nécessaires pour faire vivre l'association. Notamment, les visites des sites, les réunions en préfectures, le jury de nez, la mise à jour du site Web, ...

Présentation de la brochure d'information du Siaap, qui date de 2018. Une nouvelle version est prête.

Note le gigantisme de cette usine, et la qualité impressionnante des installations. Encourage à en faire la visite, et de participer au Jury de Nez.

Lucile

Rappelle qu'elle a été secrétaire depuis longtemps du bureau, du temps où C. Duffy était président puis lorsque A. France Pincemaille est devenue présidente. Précise qu'elle ne souhaite pas faire partie du nouveau bureau. Regrette que suite à l'incendie du 03/07/19, suite à sa proposition que les autres membres du bureau n'ont pas suivi, il n'y ait pas eu de rédaction d'un document que l'on aurait pu distribuer au salon des associations d'Herblay. Cela aurait été un moyen de faire parler du CAPUI.

François

Incendie grave le 3 juillet, avec une communication désastreuse du Siaap et de la préfecture, le CAPUI est une association légitime qui doit s'imposer sur ces sujets.

Le PPI est un document insuffisant.

Il faut monopoliser les réseaux sociaux, les jeunes, ouvrir le budget en demandant des aides aux communes, faire passer des messages auprès des citoyens militants qui devront être présents pour tracter... Renforcer notre bureau, peut-être avec un permanent, stagiaire.

Claude C

Les pompiers qui sont intervenus ont été efficaces malgré les difficultés.

Le PPI est une étude de dangers efficace, et le travail a été fait sérieusement, même si le document présenté lors de la consultation n'est que partiel et donc perfectible.

Note que le nuage de Chlore en cas de dispersion restera confiné au sol, et ne s'élèvera pas. Et que le dispositif d'alerte par sirène est aujourd'hui insuffisant.

Matthieu

Il y a un manque d'engagement des pouvoirs publics. Ils mettent 10 ans pour faire le PPI. Il n'y a pas d'élus de la grande couronne au CA du Siaap.

Le Siaap, c'est public, contrairement à l'usine Lubrizol de Rouen où l'exploitant est privé. L'usine d'Achères est un équipement public, et nos élus devraient être beaucoup plus actifs pour la sécurité, la prévention et la communication autour des risques pour les riverains.

Elisabeth

L'enjeu est d'être en situation de représenter une force de contre-pouvoir.

Propose son concours pour comprendre et solliciter les « arcanes » des institutions de l'état.

Pierre

Il faut parler du collectif 78 95 qui publie sans notre accord des éléments extraits de nos réunions et de nos échanges.

Quelles sont les obligations des usines Seveso Seuil Haut ?

Sébastien

Intéressé pour être actif, et pour gérer le site internet notamment.

Il faudrait un plan d'alerte simple. Et des mesures de sécurités à la hauteur des risques (quid des détecteurs incendies sur les bâtiments anciens...)

Il est important de pouvoir toucher les jeunes.

Claude Z

Note qu'un dispositif d'alerte par SMS est annoncé par le Ministère de l'Intérieur pour 2022. Le Capui a été efficace dans ses combats contre la pollution et l'extension de l'usine, il faut maintenant ajouter les enjeux de prévention des risques et communication vers les riverains. Proposition d'élargir le bureau aux bonnes volontés. Propose un tour de table pour que chacun dise si elle ou il souhaite contribuer et de quelle manière.

Chacun se présente et indique les domaines dans lesquels elle ou il souhaite participer au sein de l'association.

- Secrétariat : Anne-France pour accompagner le changement de bureau, Claude Z se déclare intéressé pour prendre la suite
- Communication, réseaux sociaux & site internet : Sébastien, Jean-François, et Claude Z se déclarent intéressés pour s'en occuper
- Finances : Sonia est volontaire pour se charger de la trésorerie
- Référent autres villes : Marianne (La Frette), Matthieu (Herblay) se déclarent partants pour représenter ces deux communes
- Relations institutionnelles, relations avec le SIAAP : Elisabeth et Matthieu souhaitent être actifs sur ces sujets
- François fait part de sa motivation pour prendre la présidence.

2. Discussions ouvertes

S'ensuit une discussion ouverte portant sur les sujets suivants :

- Le nouveau collectif Seine 78 95, et le positionnement du Capui par rapport à ce nouveau collectif
- Les relations avec les mairies, que le Capui veut maintenir les plus constructives possibles, mais sans parti-pris partisans
- L'accident de juillet, et le classement Seveso Seuil Haut : les dysfonctionnements de Seine Aval, les retards de mises en place du PPI, les insuffisances du PPI constatées, la distribution de la plaquette d'information et la communication aux riverains, les alarmes (sirènes) et leur limite d'efficacité, la gouvernance du SIAAP sans représentant élus du 78 et 95 au CA, le besoin d'embarquer les jeunes et de les mobiliser...

- Les demandes de subventions aux Villes, et l'agenda pour les solliciter pour 2020 (sans doute trop tard car besoin de constituer les dossiers motivés avant Septembre de l'année N-1). Il n'est pas nécessaire pour une association de toucher une subvention pour être prise en compte et bénéficier d'un soutien communal autre que financier, surtout lorsque les comptes font apparaître un solde positif important.
- L'organisation du prochain Jury de Nez par le Siaap, et l'opportunité d'y être présent en plus grand nombre.
- A la Frette, le maire a proposé une application aux riverains, qu'il faut télécharger. Ça peut être couteux pour les mairies → est-ce au Siaap de payer ?

3. Élection du nouveau bureau

L'ancien bureau représenté par Anne-France, Claude et Cécile, ne souhaite pas se représenter.

Décision de désigner le nouveau bureau par Vote à main levée.

- **Président**
François ROUX, seul candidat, est élu à l'unanimité.
- **Secrétaire**
Claude ZUCCHI, seul candidat, est élu à l'unanimité.
- **Trésorier**
Sonia DE ASSUNSAO, seule candidate, est élue à l'unanimité.
- Marianne PELISSIER est élue Vice-présidente, à l'unanimité, en tant que représentante pour la Frette-sur-Seine.
- Matthieu BIED-CHARRETON est élu Vice-président à l'unanimité, en tant que représentant d'Herblay.

4. Premières actions à mener

- Le compte-rendu de la réunion sera rédigé par Anne-France et Claude Z.
- Sonia va se rapprocher de Pierre Chauveau pour les comptes.
- Claude Z et Sébastien vont se rapprocher de Pierre Chauveau pour le site internet.

Aucune date de prochaine réunion n'a été proposée. Fin de la réunion à 22h30

Herblay, le 07/12/2019

Le président, François Roux



Le secrétaire, Claude Zucchi

